

CONSTRUCTION DE PLANCHER ET SYSTÈMES DE RAILS 601

Ils existent des possibilités ou des situations de séquence pour la pose de systèmes de rails avec des plateformes transversalement, que nous vous demandons de respecter.

Plancher non fini ou un refouillement de surface, mais en principe, il faut en tenir compte:

- a) La planéité du sol non fini doit être conforme à la norme DIN 18202, tableau 3, ligne 3.
- b) Les rails de nivellation sont mis à niveau selon la fiche technique 601, page 3, à une distance de 400 cm.
- c) Les rails de nivellation sont constitués d'un profilé tubulaire rectangulaire de 70 x 30 mm, avec des étriers de fixation soudés, le tout galvanisé à chaud selon la norme DIN 50976. La fixation se fait au moyen de chevilles en plastique S 10 et de vis à bois.
- d) Nous alignons toujours les rails de nivellation au point le plus élevé du nivellation dans l'ensemble du système de rails et les posons sans aucune pente dans le sens longitudinal ou transversal.
- e) Les inégalités selon la norme DIN 18202, tableau 3, ligne 3, sont soulignées par nos soins aux points de fixation des rails de roulement - distance d'environ 2,5 m dans chaque cas. Si les tolérances de construction sont dépassées, nous fournissons des sous-couches plus élevées pour les rails de roulement - un rapport sera rédigé pour les sous-couches et les temps d'attente et de déplacement, si la direction des travaux décide d'interrompre les travaux. Nous recommandons donc immédiatement à la direction du chantier de prévoir un nivellation sur place pour minimiser les coûts, également en ce qui concerne les épaisseurs de chape, et de décider à un stade précoce si le sol doit être poncé pour réduire les épaisseurs de chape.
- f) Les points de mesure sont définis comme suit en cas de différences:
 - 1) dans la zone du rail, à une distance longitudinale de 1 m, pour vérifier les irrégularités conformément à la norme DIN 18202, tableau 3, ligne 2.
 - 2) dans le cas de sols non finis, également dans le sens transversal, à une distance de 30 cm de la place conventionnel ou du support, qui dans chaque cas, est considéré comme le point de référence selon le plan.
 - 3) dans le cas de refouillement de surface, également dans le sens transversal, 5 cm après le début du sol fini.
- g) Immédiatement après le montage des rails de nivellation, une chape conforme à la norme DIN 18202, tableau 3, ligne 3 (pas d'asphalte coulé!) doit être appliquée sur place, le bord supérieur du rail constituant le point de référence pour la chape.
- h) Lors du montage des plateformes, les rails de guidage et les rails de roulement sont montés sur la chape en utilisant des chevilles en plastique S 10 et des vis à bois.